



# Conduire Sécuriser Manœuvrer

Pilotez les engins en toute maîtrise

CQP Tractoriste agricole

Niveau visé : Niveau 3

Dates : Novembre 2025 - Juin 2026

Code RNCP : 36868 - Date d'échéance de l'enregistrement : 29/09/2025

Certificateur : FEDE NAT SYNDIC EXPL AGRICOLE / CPNE en agriculture

## Le métier

Le **Tractoriste agricole** est un professionnel de la conduite et de l'entretien des matériels. Il intervient sur l'ensemble des travaux mécanisés au sein des exploitations agricoles ou viticoles, en autonomie ou sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

Il participe aux missions clés de l'exploitation :

- ▶ La conduite d'engins : tracteurs, enjambeurs, outils attelés...
- ▶ Les réglages et l'utilisation des matériels selon les chantiers.
- ▶ La maintenance de premier niveau : contrôle, entretien courant, réparations simples...

Ce professionnel possède des compétences techniques et pratiques solides, développées sur le terrain. Il est rigoureux, polyvalent et autonome.

## La formation

### Contenu et pédagogie

La formation préparant au CQP TA est construite autour de 4 **blocs** à valider pour l'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle :

- Bloc 1- **Conduire un engin agricole dans le cadre de la réalisation de travaux agricoles et viticoles**
- Bloc 2 - **Assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau du matériel agricole et viticole**
- Bloc 3 - **Réaliser la préparation et l'entretien du sol ainsi que le semis et la plantation**
- Bloc 4 - **Réaliser les travaux agricoles mécanisés d'entretien des cultures et de récolte**

Chaque bloc est certifié séparément (possibilité de valider un/ou des blocs de compétences).

La formation **certifiante** se déroule sur 7 mois avec une **alternance** entre la formation théorique et pratique :

- **560 H de formation théorique** au CFPPA
  - Cours et ateliers collectifs
  - Sessions techniques
  - Travaux personnels et collectifs
  - Temps d'appropriation individuels des contenus
  - Participation à des événements
- **455 H de formation pratique** réparties sur des périodes de mises en situation professionnelle, et encadrées par un référent au sein de la structure



Scannez-moi pour découvrir plus d'infos sur le CQP TA



### Nos informations :

📍 CFPPA - 4 av. E. Guynemer - 02400 VERDILLY ☎ 03.23.69.15.47

✉ cfppa.verdilly@educagri.fr

👤 Contact : Sylvain Drique



Formation Continue  
CFPPA - VERDILLY



Région  
Hauts-de-France



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Accès à la formation

## Profils et prérequis

**Aucun diplôme** n'est requis pour s'inscrire à la formation

Cette formation est accessible à toute personne maîtrisant les **savoirs de base**, notamment la lecture, l'écriture et les notions fondamentales de calcul

## Conditions d'inscription

- Avoir plus de 18 ans
- Entretien oral de motivation
- Validation du projet professionnel

## Réunion(s) d'information

Accueil, présentation du CFPPA et de la formation, entretien de motivation.

<b>14/10/2025 à 9H</b>	<b>2ème RIC à définir</b>
<b>au CFPPA de Verdilly</b> <b>4 avenue Euphrasie Guynemer - 02400 VERDILLY</b>	

**Liste des documents à apporter lors de la réunion :** pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre (s) acquis.

## Tarifs / rémunération

16 €/h. Selon l'origine du financement le coût sera ajusté en fonction de l'adaptation aux besoins du bénéficiaire.

Pour les **demandeurs d'emploi**, la région prend en charge le coût de la formation (rémunération possible après étude du dossier).

## Les débouchés



Métiers



Emploi en Exploitations vitivinicoles, Coopératives, Tractoriste, Conducteur de tracteur / enjambeur / chenillard viticole, Démonstrateur en concession agricole / viticole



03/09/2025

**84 % de réussite**  
au CQP TA en 2025 au CFPPA  
soit 5 personnes diplômées

**92 %**  
de satisfaction

Enquête de satisfaction du CFPPA  
Données 2024-2025

## Validation et +

## Le diplôme

L'obtention du CQP Tractoriste Agricole repose sur la validation de **blocs de compétences** évalués en situation professionnelle.

Chaque bloc fait l'objet d'une évaluation pratique, conduite par un jury de professionnels, à partir de mises en situation réelles ou reconstituées.

Le CQP peut être obtenu en totalité ou partiellement, selon les blocs de compétences validées.

Passage du certificat "**Certiphyto**" inclus.

**PMR**



Notre centre est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.

Vous pouvez contacter Mme Emmanuelle BAUDET :  
emmanuelle.baudet@educagri.fr